

A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS



SUPREME CONSEIL UNI

DES SOUVERAINS GRANDS INSPECTEURS GÉNÉRAUX DU 33^{ème} ET DERNIER DEGRÉ DU RITE ECOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTE
SOUS LA VOUTE CELESTE PAR 43° 6'42" DE LATITUDE NORD ETA 5°51' 33" DE LONGITUDE EST AU GRAND MERIDIEN DE PARIS

ZENITH DE LA SEYNE SUR MER

Décret : 05/D/6025

Nous, Très Puissant Souverain Grand Commandeur, assisté des Souverains Inspecteurs Généraux du 33^{ème} et dernier degré du Rite Ecossais Ancien Accepté composant le Suprême Conseil Uni du Rite.

Vu la saisine diligentée par le Trois Fois Puissant Maître de la Loge de Perfection « **Stella Maris** » en date du 25/02/2025.

Vu le dossier remis par la Loge de Perfection « **Stella Maris** », précisant, entre autre le parcours maçonnique du Frère **ZAVATTERO Claude** qui est détenteur du 30^{ème} degré obtenu dans un Suprême Conseil reconnu par nous,

Vu les articles 52A et 52B de notre Règle

Vu l'avis favorable du Suprême Conseil Uni en Consultation le 03/03/2025

Avons décidé d'accepter que le Très Cher Frère **ZAVATTERO Claude**, soit intégré au **14^{ème} degré du Rite Ecossais Ancien et Accepté** :

Grand Elu Parfait et Sublime Maçon

Il sera inscrit au contrôle de la Loge de Perfection « **Stella Maris** » sous N° 112

Fait et donné en Consultation du Suprême Conseil, ce jour, le 03 Mars 2023

LE GRAND SECRETAIRE GENERAL



Joseph PEREZ

